



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

électricité

Question écrite n° 97447

Texte de la question

M. Guillaume Garot attire l'attention de M. le ministre auprès de la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique, sur le programme « linky » d'ERDF, visant à développer des « compteurs évolués communicants » dits « compteurs linky ». Ces compteurs sont censés permettre aux usagers de connaître leur consommation d'énergie en temps réel et de mieux la maîtriser. Le programme « linky », dont l'expérimentation a débuté en mars 2010 et doit s'achever au 1er semestre 2011, suscite de nombreuses inquiétudes et interrogations. Celles-ci concernent notamment l'obligation de remplacement des compteurs existants et le coût élevé que cette installation représente (entre 120 et 240 euros par compteur), qui serait laissé à la seule charge du consommateur. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui apporter des éclaircissements sur les avantages réels que représente ce compteur pour le consommateur et sur les mesures envisagées quant à la prise en charge financière de son installation.

Données clés

Auteur : [M. Guillaume Garot](#)

Circonscription : Mayenne (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 97447

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Industrie, énergie et économie numérique

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 janvier 2011, page 121

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)